43e Année - N° 3229. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 12 Septembre 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C Postal Marseille 156-36
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

ROUTES ET CHEMINS

Construction des Chemins N° 8 et 9 (chemins de Mison-village au Buech et chemin des Baumes et des Menins à la Silve.)

Le citoyen Emile Galici a reçu de M. l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées la lettre suivante :

Digne, le 3 septembre 1931.

L'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à M. Galici, Conseiller général des Basses-Alpes.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que dans sa séance du 19 août dernier, la commission départementale, après avoir pris connaissance des résultats de l'enquête, a déclaré d'utilité publique les travaux de construction des chemins vicinaux ordinaires 8 et 9, de la commune de Mison.

Par le courrier de ce jour, j'adresse le dossier complet du projet à M. le Préfet, en lui demandant de bien vouloir le faire parvenir à M. le Ministre de l'Intérieur, aux fins d'approbation.

Lorsque cette dernière décision sera intervenue, les travaux seront mis en adjudication dès que l'on aura la libre disposition des terrains à occuper

Veuillez agréer, M. le Conseiller Général, etc, etc.

PERISSOUD.

* * *

Dès qu'il a été en possession de cette lettre le citoyen Galici qui est un homme d'action et de réalisations s'est mis en rapport avec l'administration des Ponts et chaussées à l'effet d'obtenir de la part des propriétaires dont les terrains sont empruntés par les chemins ci-dessus, l'autorisation d'occuper les dits terrains avant paiement. Accompagné du distingué représentant de l'administration il s'est rendu mardi dernier dans la commune de Mison.

Chaleureusement reçu par M. Baptistin Lieutier le sympathique et dévoué maire de Mison, ces messieurs se sont transportés au village de Mison où les propriétaires intéressés leur ont donné par écrit avec empressement l'autorisation sollicitée.

Il se sont ensuite rendus aux hameaux des Baumes et des Menins où ils ont reçu l'accueil le plus chaleureux de M. Siméon Curnier le si dévoué Conseiller d'arrondissement. Là encore les propriétaires avec un ensemble touchant ont été unanimes à donner les signatures autorisant l'adjudicataire à occuper les terrains empruntés par le chemin avant tout paiement.

La condition posée par M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées dans la lettre ci-dessus est donc remplie en tout point. Dès le retour du dossier qui a été transmis à M le Ministre de l'intérieur aux fins d'approbation, l'adjudication des travaux sera immédiatement donnée. Nous tenons de source officielle que le dossier a été transmis à Paris le jeudi 4 courant par les soins de M. Angéli, le distingué Préfet des Basses-Alpes qui met au service de notre département ses qualités d'éminent administrateur, avec l'avis le plus favorable et une mention toute spéciale signalant l'urgence des travaux en question. La mise en adjudication des travaux dont s'agit n'est plus qu'une question de quelques jours.

Ce résultat est dû à l'empressement que la population a mis à répondre à l'appel de notre dévoué conseiller général qui n'a pas hésité à venir solliciter lui-même les autorisations nécessaires ; Il est dû aussi à l'énergie et à la diligence de notre sympathique Préfet et au travail acharné que M. Giraud le dévoué Ingénieur des Ponts et Chaussées, a dû fournir pour établir dans un laps de temps réduit les études relatives aux projets.

Il est dû enfin au zèle, au dévouement et à la ténacité du citoyen Emile Galici notre conseiller général qui s'est dépensé sans compter pour faire aboutir dans le plus bref délai des chemins qui en facilitant l'exploitation des terrains desservis va procurer un supplément de richesses aux individus, à la commune de Mison et par suite à la collectivité toute entière

Que toutes les personnalités indiquées ci-dessus qui ont participé à cette œuvre si utile reçoivent ici de la commune de Mison toute entière ses plus sincères remerciements et ses plus vives félicitations.

Un électeur de Mison.

CLASSEMENT
du Chemin des Plantiers

Nous sommes heureux d'apprendro que grâce aux actives démarches et à l'influence du citoyen Galici, notre dévoué Conseiller général, la Commission departementale des Basses-Alpes a, dans sa séance du 19 août 1931 pris la résolution suivante :

« Est classé comme chemin vicinal « ordinaire de la commune de Sisteron « sous le No 11 avec une largeur de « 4 mètres, le chemin rural dit " des « Plantiers. »

Nous nous félicitons de cet heureux évènement, résultât dû à l'intervention de notre représentant à l'Assemblée départementale.

Le nouveau chemin classé part du point kilométrique 8 280 de la R. N. No 85 (route Napoléon) pour aboutir à l'immeuble Siard, sa longueur est de 825 mètres. Sauf sur une longueur de 50 mètres où la déclivité varie de 4 à 7 o|o, la déclivité générale du chemin est de 0 m. 005 à 0 m. 015 par metre. La différence de niveau des extrémités est de 15 mètres.

Le quartier des Plantiers est, chacun le sait, en pleine voie de développement et la population déjà dense qui l'habite ne peut que se réjouir de la décision qui va permettre l'amélioration de la voie donnant accès aux propriétés.

La population Sisteronnaise toute entière adresse à nouveau en cette circonstance ses remerciements les plus sincères au citoyen Emile Galici pour l'amélioration considérable qu'il a apportée dans l'entretien des routes et des voies de communication du canton de Sisteron.

Rubrique des Mutilés et A. C

Mutuelle Retraite des A.C.

De différents côtés on nous demande de préciser la période au bout de laquelle une pension souscrite avec la clause de reversibilité pourra être servie au conjoint survivant.

Un doute a surgi dans l'esprit de plusieurs adhérents à la suite de la déclaration faite par une autre caisse autonome, autre que celle de la France Mutualiste, disant que la réversibilité de la pension ne pouvait jouer en faveur de la veuve d'un ancien combattant qu'après que celle-ci aurait satisfait elle même à 15 années de présence dans la Société.

Cette déclaration est exacte... pour la Caisse en cause, mais elle ne l'est pas pour la France Mutualiste.

En effet, tout dépend des conditions dans lesquelles est souscrit le contrat de réversibilité.

A la France Mutualiste, la réversibilité est prévue par son propre règlement de sorte qu'il n'est imposé à la veuve d'un adhérent aucun stage que celui restant à courir sur la période de sociétaire à laquelle devait satisfaire le mari

Ainsi tel ancien combattant ayant souscrit à 43 ans par exemple et décédant après avoir cotisé pendant 6 ans laissera un capital qui sera transféré à un compte ouvert au nom de sa veuve pour en servir à celle-ci la rente correspondante au bout de 4 ans (temps restant à courir sur les 10 années prévues par la loi du 4 août 1923).

Ceci résulte nettement d'une lettre que la France Mutualiste a reçu du Ministère du Travail le 5 mars 1928, lorsqu'elle exposa les conditions dans lesquelles elle se proposait de faire jouer la réversibilité prévue en faveur du conjoint survivant par le décret du 1e Mai 1927.

Nous répétons que, toute pension reversible est acquise au bout de la période à courir à partir de la date de la souscription de l'adhérent.

COLOMB
Président Honoraire
de la Mutuelle Retraite des A. C.
des Basses-Alpes.

CE QU'ON DIT

On dit *que le débonnaire député de la circonscription, bien que sur le déclin de l'âge mûr, ne parait ni usé ni même fatigué par le formidable labeur de la vie parlementaire.*

On dit *qu'en raison de sa magnifique intégrité physique et morale, il sollicitera du corps électoral l'honneur de travailler pendant la nouvelle législation, au bonheur général et au sien propre.*

On dit *que, s'il obtient satisfaction, il consacrera la quotité disponible de ses veilles et de ses nuits à traduire en propositions législatives les inspirations de sa reconnaissance cordiale.*

On dit *que le candide laboureur, pour l'avoir sauvé du désastre, trouvera sa récompense dans la proscription de l'impôt foncier et des maladies qui déciment les espèces ovine, bovine et porcine.*

On dit *que le nègre de l'usine et l'ilote du commerce auront pour le même motif, large place au banquet de la vie, grâce à la hausse méthodique des salaires et à la réduction graduelle des heures de travail.*

On dit *que Sisteron, aubaine royale verra naître et grandir à l'embouchure du grand égout, une usine destinée à fabriquer avec les issues de la ville, le carburant qui doit libérer la nation du pétrole étranger.*

EN 1932

Dans les Basses-Alpes, on peut dire que la campagne électorale pour les élections lègislatives est commencée. M. Jacques Stern aura bien du mal a être réélu. On sait qu'il n'est plus l'ami de M. Paul Reynaud, ministre des colonies et conseiller général des Basses-Alpes. M. Jacques Stern aura contre lui l'oncle de M Paul Reynaud, M. Gassier, un des grands électeurs de Barcelonnette et banquier dans ce pays.

Dans l'arrondissement de Forcalquier, M. Charles Gallet qui fut le collaborateur d'Edmond du Mesnil publie le *Rappel des Basses-Alpes* qui a remplacé l'*Echo Manosquin*.

En réalité en publiant ce journal, M. Charles Gallet, qui est actuellement en Indochine où il a des intérêts importants dans des rizeries, tient surtout à prendre place et à marquer sa place pour que la rue de Valois ne donne pas l'investiture du parti radical et radical-socialiste à un autre candidat que lui-même. Le siège de Forcalquier est, en effet, fort convoité. On chuchote que M. Alfred Dominique, vice-président du Parti, aurait déjà tâté le terrain. On a parlé aussi de M. Eugène Lautier, qui ne trouverait plus aussi sûr le sol de la Guyanne.

L'ancien député de Sisteron, Raoul Anglès, socialiste indépendant, escompte le succés en faisant appel à ses anciens électeurs. Quant à M. Charles Baron, le député sortant, il est toujours souriant et compte sur son étoile et il faut avouer que M. Charles Baron a toujours eu beaucoup de chance.

Il reste le seul chef du Parti S.F.I.O. dans les Basses Alpes. Seulement, qu'il y prenne garde : depuis l'élection de l'habile Pierre de Courtois au Sénat, le Parti S.F.I.O. est fort divisé. Deux listes se trouvaient alors en présence ; Pierre de Courtois-Honnorat et Charles Baron-Justin Perchot. Cette division d'alors pourrait bien se retrouver aux prochaines élections législatives.

Cependant, nous croyons savoir que la liste des candidats ne s'arrêtera pas à ces quelques noms.

A. T. P.

© VILLE DE SISTERON

A propos de la Moto-pompe

(Dialogue authentique)

Ambroise. — Alors, Thomas, "tu marches" pour la moto-pompe ?

Thomas. — La moto-pompe? Depuis quand avons-nous besoin d'une moto-pompe à Sisteron ? Et pourquoi faire ?

Ambroise. — Mais, dame, pour nous défendre contre l'incendie...

Thomas — Mon vieux, tu tombes mal. Le redoute si peu l'incendie que je voudrais voir ma maison brûler aujourd'hui plutôt que demain...

Ambroise. Rêves-tu ? ou as-tu perdu ton bon sens ?

Thomas. — Non, je ne rêve pas, et je suis en possession de tous mes moyens. Mais je n'ai pas les mêmes idées que toi sur l'incendie. Autrefois oui, on avait raison de redouter le feu. Mais aujourd'hui...

Ambroise. — Aujourd'hui...

Thomas. — Aujourd'hui, grâce aux compagnies d'assurances, l'incendie est devenu tout bonnement le Pactole...

Ambroise.— Je ne te comprends pas..

Thomas. C'est pourtant bien simple. Je suis locataire. J'ai un mobilier de 50.000 fr. Je l'ai assuré pour 100.000 Supposons que ma maison brûle : la compagnie d'assurance me paie 100.000 fr. J'ai 50 000 fr. de bénéfice et je m'achète un mobilier neuf. Et tu voudrais que je renonce à ce bénéfice éventuel en contribuant, de mes deniers, à acheter une moto-pompe qui, pouvant être amenée à pied d'œuvre en quelques minutes, éteindrait mon incendie en cinq sec ? Je serais bien trop bête.

Ambroise, — Mais es-tu vraiment assuré ?

Thomas. — Belle demande. Te parlerais je ainsi si je ne l'étais pas ?

Ambroise. — Alors, je te conseille de mieux lire ta police.

Thomas — Qu'ai-je besoin de lire ma police ? Je sais que je suis assuré. Je paie régulièrement mes primes, j'ai les quittances. Ça me suffit.

Ambroise, — Et c'est justement ce qui te trompe.

D'abord, en règle générale, apprends que toute les polices sont faites de façon que le sinistre ne puisse être une cause de bénéfice pour l'assuré.

Supposons maintenant que le feur prenne à ta maison. Ton mobilier brûlera. Mais ou te l'estimera, non à la valeur que tu as declarée, mais à celle qu'il avait réellement au moment du sinistre. Déjà, il te faudra pas mal rabattre sur les 100.000 fr escomptés. De plus, le feu aura plus ou moins endommagé ta maison et peut-être les maisons voisines, surtout si pour l'éteindre tu attends la moto-pompe de Laragne ou celle de Manosque. Comme tu es responsable de la maison que tu occupes, sur la somme qui te sera allouée, la compagnie d'assurance indemnisera d'abord ton propriétaire Et mieux que ça : s'il est prouvé qu'il y a eu faute de ta part. tu risques, non seulement de perdre le bénéfice de ton assurance, mais des procés interminables en dommages-intérêts et même la cour d'assises Cela s'est vu Te voilà loin, il me semble, de ton incendie-Pactole !

Thomas. — Je n'avais pas réfléchi à tout ça. Mais es-tu bien sûr de ce que tu avances !

Ambroise. — Ecoute. Renseigne-toi. Consulte un avocat, s'il te dit le contraire, je te rembourse le prix de la consultation.

Thomas. - Mais enfin, tu ne nieras pas que l'incendie ait été pour quelques-uns une cause de profit ?

Ambroise. — Non, je ne le nie pas. Mais je puis t'assurer que le fait est extrèmement rare, aussi rare que le gros lot d'une grosse loterie Le seul, le vrai gagnant de l'incendie, c'est la compagnie d'assuranues.

Thomas. — A mon tour je ne comprends pas...

Ambroise. — C'est pourtant bien simple. C'est parce qu'il y a des incendies, et que l'incendie est un très grand mal, que les gens s'assurent. Or, les compagnies d'assurances paient uniquement,— tu l'admettras sans peine—, avec les primes qu'elles reçoivent des assurés et elles font des bénéfices que d'aucuns trouvent scandaleux. Alors conclus toi-même..

Thomas. — Ce que tu dis est juste. Mais je voulais parler deces "malins"... Tu sais qui je veux dire...

Ambroise. — Ah ! Je te vois venir. Tu veux parler de ces gens pour qui les devoirs de solidarité ne sont que des mots ; de ces gens sans scrupule ni conscience, dénués de sans moral qui spéculent sur un "bon" incendie pour rétablir leurs affaires. D'abord, heureurement pour l'humanité, ils sont peu nombreux ; ensuite, ils ont beau être "malins" pour un qui réussit, il y en a mille qui laissent des plumes sans compter que tous risquent le bagne et que quelques uns y vont. Crois moi Thomas, l'incendie, comme la guerre, est une chose atroce. Songe que chaque année c'est par centaines que des gens meurent brulés vifs et que cela peut t'arriver à toi.

Thomas. — Tu me fais frémir ! mais une dernière objection, pour la forme. Que ferons nous d'une moto-pompe, puisque nous n'avons pas de pompiers ?

Ambroise. - D'abord il n'est pas sûr que la question se pose. Avec une moto-pompe un personnel de 5 hommes, dont un mécanicien, suffit. Or, je crois savoir que la mairie s'en chargera. En tous cas si une équipe est nécessaire, on la créera On fera comme on a fait à Laragne, à Oraison et ailleurs.

Thomas. — Ambroise tu m'as convaincu, voila 50 fr. pour ma contribution de la moto-pompe, et s'il manque un homme pour la manœuvre, foi de Thomas, compte sur moi.

Certifié exact :E. A.

* * *

Nous publions ci-dessous la liste des personnes qui ont déjà souscrit à la Banque des Alpes.

MM.

Emile Galici Conseiller Général	100 fr.
Paret, Maire	100
Audibert, Instituteur	50
Lieutier, Imp. Lib.	50
Borel, Hôtel,	30
Julien, chaussures	50
G Bergier, professeur,	10
E. Vollaire, négociant,	150
A. Michel, fers,	100
Mlle M. Fabre,	10
Total de la première liste	650 »

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Le citoyen Emile Galici. Conseiller général, se tiendra à la disposition des électeurs aujourd'hui samedi, 12 courant.

Générosités. — Un vieux sisteronnais exilé de Sisteron mais qui porte toujours dans son cœur le souvenir du pays natal et de ses concitoyens, à son dernier passage à Sisteron nous a fait parvenir la somme de 20 fr. à partager par moitié entre la société de Secours Mutuels hommes et la Société Musicale.

Nous nous sommes empressé de faire parvenir à qui de droit la part de chacune de ces sociétés.

Nous adressons nos remerciements à ce vieux sisteronnais.

Foire de la Lavande. — Il est rappelé que le Congrès et la Foire de la lavande, de miel et autres produits bas-alpins se tiendront à Digne le samedi 26 septembre prochain dans la salle du Théâtre Municipal.

Les échantillons reçus par l'Office agricole après le 15 septembre seront exposés non décachetés et ne seront pas analysés.

Les inscriptions pour participer à l'exposition de produits divers seront acceptées par l'Office jusqu'au 20 septembre dernier délai.

Toutes les fournitures scolaires à l'imprimerie-librairie Lieutier 25, rue Droite, Sisteron

On demande pour Marseille, **bonne** *capable et sérieuse. Chaulier, pharmacie Tardieu, Sisteron.*

A VENDRE

Un **lit** *noyer une place avec sommier et matelas et différents autres meubles.*

S'adresser 18, route de Noyers, au rez de chaussée.

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir Samedi et demain Dimanche grandes représentations de gala avec **Thérèse RAQUIN** d'après l'œuvre d'Emile ZOLA, ayant pour principal interprète Ginas Manès. En supplément le Ténor **Martinelli** se fera entendre dans une sélection de la Juive.

D'ailleurs voici le programme :

Eclair-Journal dernières Actualités Mondiales (de suite aprés Marseille).

AU PAYS DES ELANS, Documentaire.

NARCISSE GARÇON D'HOTEL éclat de rire en 2 parties.

Les films "FIRST NATIONAL" présentent l'œuvre magnifique de Jacques FEYDER :

Thérèse Raquin

d'après le roman de ZOLA, avec

GINAS MANÈS

En supplément au programme une grande attraction chantante :

Le ténor MARTINELLI dans La Juive (4me Acte)

La semaine prochaine deux grands films : **Le Crime du Soleil** *grand drame du Désert* avec IRENE RICH. **Une Nuit aux Bains Turcs** une heure de fou rire.

Attention. — A la suite de nombreuses plaintes formulées par mes clients au sujet de courtiers en photographies se présentant à domicile en mon nom, je mets en garde ma nombreuse et estimée clientèle contre pareils procédés employés par des gens peu scrupuleux qui font payer très cher et au comptant des agrandissements photographiques qui, dans le commerce sont côtés bien meilleur marché.

Photographie Reybaud,

J. BARROUX,

successeur

visible le jour de foire à Sisteron

Maison Clergue

CASINO - CINÉMA

Semaine d'inauguration

C'est ce soir qu'à lieu au Casino le début de la semaine d'inauguration des séances cinématographique avec films parlant, chantant et sonore.

Le programme est des mieux choisis, ainsi qu'on peut en juger.

Demain dimanche matinée et soirée

Eclair-Journal

actualités parlantes et sonores

Le Dompteur, *Sketch comique français avec Dandy et sa troupe.*

Clowneries, *Sketch comique français avec Cairoli, Carletto et Cie.*

Ton bonnet gris, *dessins animés sonores.* Entr'actes

Paramount présente :

UN TROU DANS LE MUR

avec Jean MURAT

film entièrement parlant français

SALLE AÉRÉE — LOCATION GRATUITE

TÉLEPHONE 71.

La location fonctionne gratuitement à partir du lundi de chaque semaine.

* * *

La Semaine prochaine **MAURICE CHEVALIER** sera des notres, nous l'entendront dans

parade d'amour

avec la belle est gracieuse **Jeannette Mac-Donald.**

Le vendeur d'Automobiles

— par Saint-Granier —

Toute les semaines programme nouveau. - Location ouverte tous les lundis.

Etat-Civil

du 5 au 12 Septembre

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Courbon Gabriel Emile, cultivateur à Valernes et Marguerite-Antoinette-Léontine Reynier, s. p. à Sisteron.

NAISSANCE

MARIAGES.

DÉCÉS

Néant.

SAINT-GENIEZ-de-DROMONT

Dimanche dernier a eu lieu la célébration de notre fête locale. Disons tout de suite que, favorisée par un temps superbe elle a obtenu le plus vif succès.

Dès le matin les préparatifs se poursuivirent activement. L'après-midi de très nombreux visiteurs tinrent à venir honorer notre fête de leur présence

M. Emile Galici, notre sympathique et dévoué Conseiller général vint passer l'après-midi au milieu de notre population où il ne compte que des amis. Il en fut chaudement remercié par l'accueil le plus chaleureux et le plus enthousiaste de la population toute entière.

Dés le début de l'après-midi le bal battait son plein et notre jeunesse ne quittait la salle verte à regret que vers 19 heures aprés une farandole endiablée aux sons harmonieux et entraînants de l'excellent « Jazz Magali » d'Oraison. Le bal reprit de plus belle après le diner pour ne finir qu'à l'aube.

Le lundi nos équipes de boulomanes s'opposèrent à celles des communes voisines ; les dernières parties laissèrent en présence l'équipe de St-Geniez composée de nos jeunes amis les deux frères Mayol et Bernard et celle de Vallavoire. La nuit seule empêcha de connaître l'unique vainqueur.

Le succès de notre fête a été des plus grands. On s'est séparé en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

L'organisation fut impeccable en tous points. Que tous, organisateurs dévoués, généreux donateurs et aimables visiteurs reçoivent ici les remerciements les plus sincères de la laborieuse et sympathique population de St-Geniez.

l'UNION

demandez **l'AIGLE VERT UNION**

vous pourrez le comparer aux

chocolats Supérieurs

TEINTURERIE

DEGRAISSAGE

Dépôt ; Mme MARGAILLAN

21. Rue Droite, SISTERON, *face le magasin de* La Belle Jardinière.

Un Préjugé de moins

Que de personnes, pensant ne jamais guérir, continuent à souffrir des bronches et des poumons. Il suffit cependant pour éprouver un soulagement immédiat et guérir progressivement, de faire usage de cette merveilleuse Poudre Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme. catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri IV, Paris.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Votre avenir vous sera dév. grâce à *la mystér et célèbre voyante* AUGUSTALES *villa Iris, 22, rue St-Augustin, à Paris. Envoy. date, mois naiss. prénom, 10f.50. Extraord par ses prédictions. Fixe date évènements, guide, conseille et dévoile tout. Bulletin-not. grat.*

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

AUTOMOBILISTES !

La nouvelle voiture **FORD** est exposée et peut être essayée chez *l'agent officiel* **Francis JOURDAN,** *Garage Moderne, Sisteron.*

© VILLE DE SISTERON

Assainissement

Pour vos installations

de Distribution d'Eau Froide
d'Eau Chaude

Sanitaires — W.-C.
Plomberie — Ecoulements
CHAUFFAGE CENTRAL

Demandez Projet et Devis gratis, à

BOUTILLON & VEYRON

-:- *Constructeurs* -:-

6, Rue des Bons-Enfants — GRENOBLE

Téléph. 9.60 Télég. -| Calofrigo Rég. Com. 10.103

Entrepôt : à SISTERON

Chauffage - Eau Chaude - Cuisine

assurés par un seul appareil

LE FOURNEAU BEVE

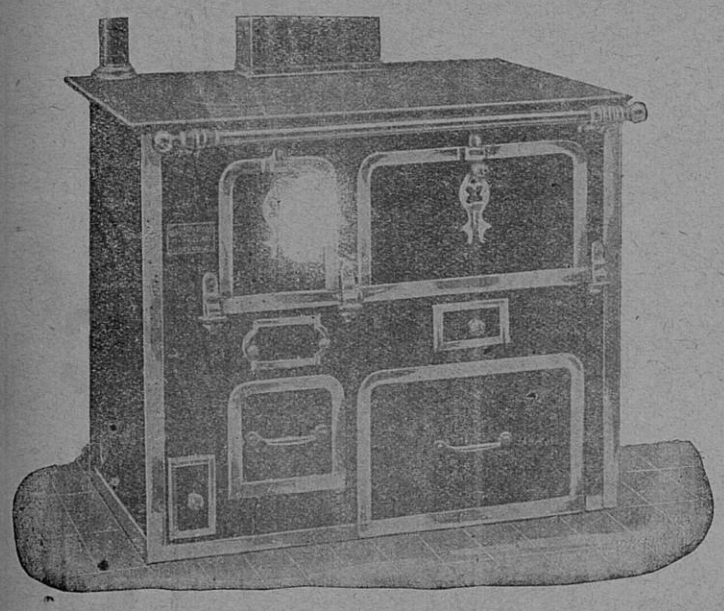

Sur demande — Envoi gratuit de la notice et liste des références

Sur demande — Envoi gratuit de la notice et liste de références
S'adresser au *Service Technique, hôtel Clergues.*

CITROËN

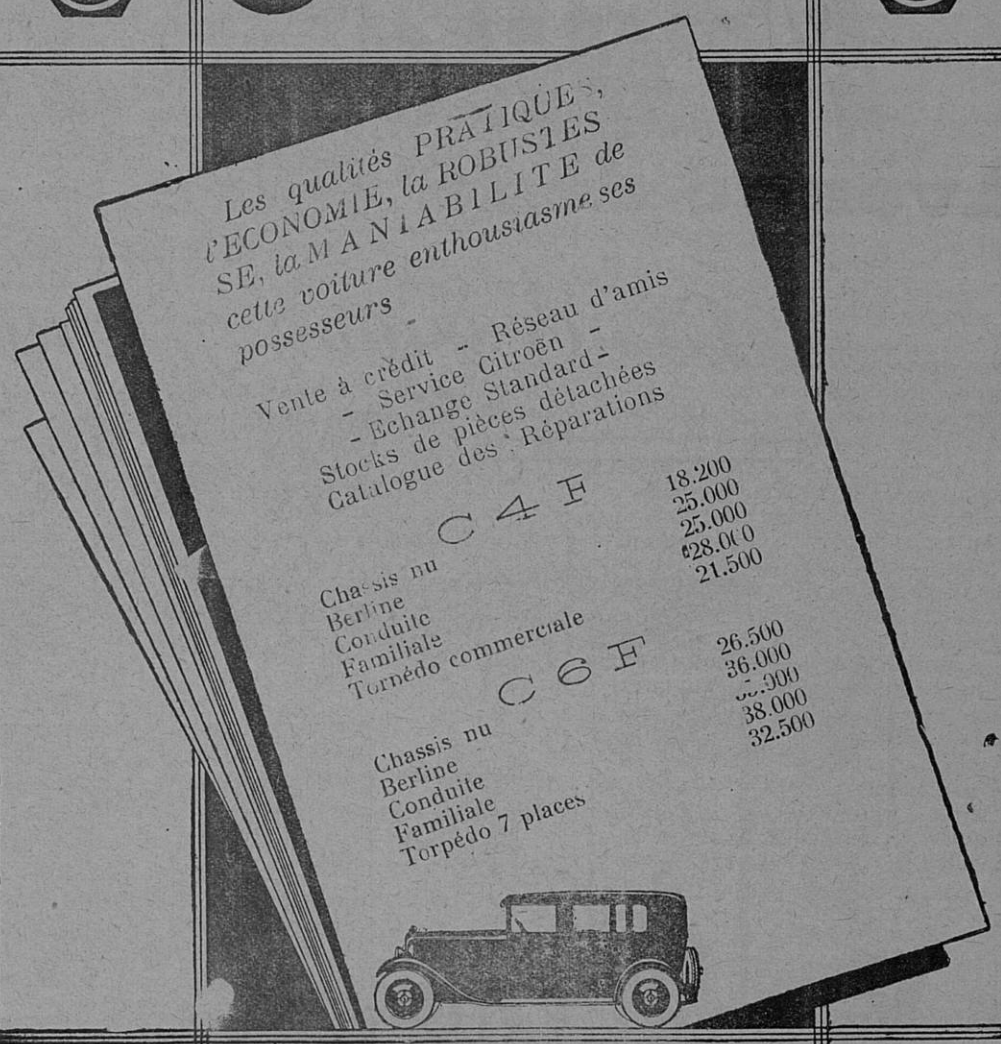

C 4 F

Agent exclusif :
pour l'arrondissement de Sisteron
A. AILHAUD
Tél. 85 Splendid-Garage à SISTERON
Sous-agent, pour le canton de Sisteron et Noyer
JEAN GALVEZ *Tél. 2.*

C 6 F

Vous pouvez gagner 300.000 fr.

Entrez, nous vous donnerons tous les renseignements pour participer au Concours "Kodak" doté de 2.500.000 fr. de prix en espèces.

Mettez-vous en campagne dès maintenant. Les photographies les plus variées sont admises. Pour avoir toutes les chances de succès, employez la Pellicule "Kodak" que vous trouverez chez nous et confiez-nous l'exécution de vos travaux photographiques.

LIBRAIRIE MODERNE
Paul HEYRIES
3, rue Droite, SISTERON

AGRICULTEURS !

La main d'œuvre vous fait défaut, songez donc au gros avantage que vous procurerait un **tracteur FORDSON**. *Qu'il s'agisse d'un labour profond ou d'un simple déchaumage on obtient avec le* **tracteur FORDSON** *attelé à une charrue à un, deux ou trois socs, des sillons d'une régularité parfaite. Avec une charrue bisoc, à 25 centimètres de profondeur le* **tracteur FORDSON** *laboure aisément de 2 à 3 hectares en 10 heures de travail. Plus que jamais il convient d'examiner, sans parti pris, si l'abandon de certaines méthodes au profit de procédés plus rationnels ne peut aider l'agriculture à surmonter ces difficultés de main d'œuvre et a obtenir un résultat plus intéressant de son exploitation. Adressez-vous pour cela à l'agent officiel* **Francis JOURDAN**. GARAGE MODERNE. *avenue de la Gare*, SISTERON.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

Forcalquier, 1er oct. Hôtel des Voyageurs ;
Sisteron 2 oct., Modern'Hôtel des Acacias ;
Digne, 3 oct., Hôtel Boyer-Misure ;
Manosque, 5 oct. Hôtel Pascal
Oraison, 6 oct. Hôtel Nègre ;

Nouvelle Ceinture Perfectionnée pour déplacement de tous organes.

Traité de la Hernie fo sur demande à M. GLASER, 44 Boulevard Sébastopol, *Paris.*

Photographie d'Art

Maison **REYBAUD**

J. BAROUX, Successeur

opère tous les jours de foire de 10 h. à 18 heures,

S'adresser Maison CLERGUE, 2me étage Sisteron.

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millions

Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes Seyne-les-Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissemente d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

En vente à la librairie Lieutier, Sisteron.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle
R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St Pierre d'Argençon (H-Alpes)

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON